



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CAISSE DES ECOLES DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice :  
26

Nombre de membres présents : 16  
Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de membres absents : 10

Extrait du Registre des Délibérations  
du Comité de la Caisse des écoles  
Séance du 18 décembre 2024

**OBJET :**

DE-CDE-24-12-1-4) APPROBATION DES TARIFS DES MINI-SEJOURS 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi dix-huit décembre à dix-neuf heures trente,

Le Comité de la Caisse des écoles de Vincennes, dûment convoqué par Madame la Présidente le mercredi 11 décembre 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PITAVY, Vice-Président.

Présents : M. PITAVY, M. BEUZELIN, Mme SÉGURET, M. TOURNE, Mme SERVIAN, M. MOULY, Mme RUFFENACH, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme FOURNIER, M. GOURBESVILLE, Mme BARRIERE, M. CATHERINE, M. SALOMEZ, Mme GRETILLAT, M. LOUVIGNÉ, Mme VERMANT.

Excusés : Mme LIBERT, Mme RAVEAU, Mme ODDON, M. LEBEAU, M. CHARDON, M. RIBET, Mme BASILLE-DUPREY, Mme VIRENQUE, Mme TRAN, Mme GAMEIRO RAMAGE .

Le Comité,

Vu les statuts de la Caisse des écoles ;

Vu la délibération du 4 juin 2014 portant sur l'application du quotient familial aux mini-séjours ;

Vu la délibération du 11 mars 2024 portant sur la modification des tarifs des mini-séjours ;

Considérant la nécessité d'approuver les tarifs des mini-séjours pour l'année 2025 ;

### D É L I B È R E

*à l'unanimité,*

ARTICLE UNIQUE : Approuve les tarifs suivants applicables aux mini-séjours organisés en 2025 :

<b>Tranches</b>	<b>Tarifs 2025</b>
<b>A</b>	74 €
<b>B</b>	86 €
<b>C</b>	99 €
<b>D</b>	109 €
<b>E</b>	127 €
<b>F</b>	142 €
<b>G</b>	151 €
<b>H</b>	166 €
<b>I</b>	187 €
<b>J</b>	203 €
<b>NV</b>	289 €

Pour extrait conforme,

Charlotte LIBERT  
Présidente

Accusé Réception en Préfecture :  
094-269400867-20241218-lmc1H12755H1-DE  
Date de réception en Préfecture : 19/12/2024  
Date de Publication : 19/12/2024

*Signé*

Accusé Réception en Préfecture :  
094-269400867-20241218-Imc1H12755H1-DE  
Date de réception en Préfecture : 19/12/2024  
Date de Publication : 19/12/2024